

Dossier réalisé par les présidents de conseils syndicaux des copropriétés du Lioran Entre octobre 2013 et avril 2014

Sommaire :

1° - Le plan d'action proposé par les présidents des conseils syndicaux des propriétés du LIORAN :

- Plan d'actions par catégories,
- Liste des actions classées par leurs conséquences financières.

2° - Les suggestions de plan de circulation :

- Au niveau des parkings (schéma)
- Du centre station jusqu'à la gare SNCF avec aires de chainage (schéma)
- Photos des emplacements possibles pour aire de chaînage.

3° - Les suggestions concernant les stationnements de très courte durée :

- Montage photographique arrêt minute sur le P 1,
- Montage photographique arrêt minute et arrêt navette sur le P1.

4° - La mise en cohérence des horaires de navette avec les horaires SNCF :

- tableau comparatif des horaires hiver 2013-2014 haute saison,
- tableau comparatif des horaires hiver 2013-2014 basse saison.

5° - Les panneaux actuels d'information et de circulation

6° - Les aménagements rudimentaires déjà réalisés

1°) Plan d'action pour l'avenir du Lioran

Cette station de montagne est un atout économique important pour tout le département.

Le Lioran fait partie intégrante de la commune de Laveissière, même si le domaine skiable déborde légèrement sur les communes limitrophes.

Les propriétaires de résidences secondaires au Lioran, conscients des difficultés locales, se sont impliqués dans la recherche de solutions pour améliorer l'accueil des utilisateurs et la sécurité de tous.

Depuis l'automne 2013, nous avons recherché des solutions, des propositions concrètes ont été élaborées et sont détaillées dans les chapitres suivants.

Les améliorations se répartissent entre 3 catégories :

1° circulation, stationnement, signalisation, déneigement :

- Déneigement : organisation, prévisions et réalisation à revoir.
- Organisation des navettes : adaptation des horaires, circuits et arrêts,
- Circulation des véhicules à modifier,
- Circulation des piétons à améliorer,
- Organisation des livraisons,
- Dépose minute pour les skieurs accompagnés : balisage d'un « arrêt minute »,
- Signalisation verticale claire, homogène : rénovation et/ou remplacement de tous les panneaux d'information et de signalisation,
- Prévoir une signalisation complémentaire adaptable : panneaux lumineux commandés à distance par télécommunication (par le syndicat mixte et/ou la DIR),
- Cas particulier de la route du rocher du cerf : au bas de la route du rocher, mise en place d'un panneau grand format « **SENS INTERDIT sauf riverains** » (avec équipements obligatoires),
- Création d'aires de chaînage au bas de la station : à la sortie du tunnel, avant le tournant de Font d'Alagnon au niveau de l'ancienne station d'essence (Salaison du tunnel), prévoir une aire avant la gare (en montant sur la droite) pour utilisation les jours de grosses chutes de neige et au besoin utilisation du petit parking situé devant la Hutte (voir §22).
- Stationnement des véhicules : autos, cars, camping car (marquage au sol des parkings),
- Passage piétons protégé pour traverser la nationale à hauteur de Font d'Alagnon,
- Mise en place d'une fourrière pour stationnements DANGEREUX : surveillance accrue des stationnements sauvages mettant en jeu la sécurité de tous,
- Mise en place de moyens adaptés (gendarmerie) pour les samedis des vacances (chassé-croisé).
- Etude de la construction d'un grand parking au bas de la station avec navettes pour éviter la saturation (modèle de Super Besse),

2° accueil spécialisé de certains utilisateurs :

- La construction d'une salle hors sac est indispensable. En attendant est-il possible d'utiliser celle de la patinoire ? Actuellement les enfants squattent les sous sols et les couloirs de Sumène et des autres résidences ou déjeunent assis par terre à côté des autobus.
- création d'une aire camping car à Font d'Alagnon.

3° suggestions diverses :

- revoir les statuts du financement du syndicat mixte (à l'étude depuis 2012);
- Si le bâtiment « centre de secours » n'est pas entièrement utilisé : étudier la faisabilité d'installer une boîte de nuit au rez de chaussée bas : cette activité attirerait la clientèle jeune qui recherche des distractions nocturnes malgré les activités sportives de la journée. Une discothèque dans ce bâtiment satisferait la jeunesse sans incommoder les voisins.

Ces listes de propositions ne sont pas exhaustives.

Nous avons tenu compte des restrictions budgétaires des collectivités locales et les propositions ont été classées en trois groupes :

A - réalisations faciles à mettre en œuvre avant l'hiver 2014-2015 et avec un coût de faible importance eu égard au budget du syndicat mixte (environ 450.000 €) ;

A - réalisations faciles à mettre en œuvre rapidement et avec un coût de faible importance	
navettes financement	elles sont indispensables pour l'accueil des skieurs et pour la sécurité de tous car elles diminuent le nombre d'autos qui circulent dans la station et qui stationnent n'importe comment !
navettes pour gare SNCF	adapter les horaires de navettes SNCF avec ceux des trains arrivant ou partant du Lioran voir tableau joint § 4
navettes station horaires	adapter les horaires des navettes station avec ceux des leçons de skis et prévoir un renforcement pendant vacances février ; quand foule aux heures des leçons de ski une navette est insuffisante et si elle fait deux tours, le 2ème voyage est en retard !
chemin piétons le long du P5	le chemin le long du P5 matérialisé par une bordure en ciment n'a pas été déneigé donc inutilisable; il est indispensable d'entretenir ce chemin pour que les piétons puissent remonter du parking (ou y descendre) en sécurité, en particulier les jours où il y a du verglas. En outre, un passage piétons avec feux tricolores pour traverser la route au niveau de Font d'Alagnon, face à l'arrêt navette, serait une mesure de sécurité appréciable.
chemin piétons du téléphérique jusqu'au P 4	sur le principe utilisé en 2013-2014 : protéger un chemin « piétons » avec des barrières métalliques situé le long du muret des services techniques SAEM (en descendant sur la droite)
signalisation routière	Signalisation verticale claire, homogène : réorganisation et/ou rénovation de tous les panneaux de signalisation et d'information.
arrêt dépose minute	le système testé en décembre 2013 a fonctionné 3 jours; ensuite le stationnement est devenu anarchique ... il est préférable de créer un arrêt dépose minute avec conducteur au volant en bout de P1. Ce système a été testé en mars 2014 et il fonctionne parfaitement ! voir photos montage § 3
circulation normale	proposer une nouvelle organisation de la circulation pour désengorger le P1, faciliter les livraisons et les dépose minute des skieurs ou vacanciers avec bagages voir schéma § 21

circulation jours noirs (samedis des vacances)	les samedis des vacances près de 8.000 personnes partent et arrivent au Lioran : prévoir des renforts conséquents de gendarmerie pour réguler la circulation dès le matin, avec, en cas de neige sur la chaussée, interdiction de monter aux véhicules non équipés de pneus neige.
balisage / route du rocher	au début de la route du rocher : prévoir un GROS panneau « sens interdit sauf riverains » + équipements obligatoires si neige
stationnement particulièrement dangereux / route du rocher du cerf	Malgré les nombreux panneaux interdisant le stationnement notamment sur le pont en début de montée, des voitures sont garées en permanence, entraînant l'impossibilité de monter pour la navette et les résidents mais aussi, aux véhicules de secours . Il devient indispensable d'envisager une mise en fourrière pour ces véhicules gênants.
mise en fourrière	rechercher un transporteur qui prendrait en charge la mise en fourrière de A à Z.
déneigement	organisation à revoir complètement

B - réalisations faciles à mettre en œuvre et avec un coût plus important,

B - réalisations faciles à mettre en œuvre et avec un coût plus important	
panneaux information	remplacement de tous les panneaux d'information et de signalisation pour faciliter circulation; prévoir des panneaux lumineux commandés à distance (syndicat mixte ou DIR)
balisage parking	marquage au sol de tous les parkings
aire de camping car	Notre société évolue, les hôtels de la station raccourcissent leurs périodes d'ouverture : une aire de camping car pourrait être un investissement rentable puisque prestations payantes !!! il suffit de voir le nombre de camping car qui viennent malgré des conditions de confort spartiates dossier préparé par Laveissière avec financement partiel de la com-com .
aires de chainage	à prévoir rapidement en face de l'ancienne station d'essence car la plupart des véhicules non équipés se "bloquent" dans le tournant de font d'Alagnon ! Il est aussi possible d'aménager une aire à la sortie du tunnel (devant l'ancien tunnel) ; voir toutes les options §22

C - projets plus complexes, nécessitant des études donc des délais et un budget conséquent

C - projets plus complexes, nécessitant des études donc des délais et un budget conséquent	
salle hors sac	indispensable pour les scolaires et les groupes d'enfants qui, actuellement, déjeunent dehors assis par terre à côté des autobus ! Certains groupes d'enfants squattent les sous sols et/ou les couloirs des résidences situées autour de la prairie des sagnes.
parking bas de station	envisager la création d'un grand parking à l'entrée de la station avec un service de navettes très nombreuses aux heures de pointe (9h et 17h)

D - demandes particulières

point d'eau potable	pour randonneurs : la fontaine devant l'office tourisme est HS depuis un an, à réparer d'urgence !!!
Pairie des Sagnes	Dans le cadre de l'entretien du site "Prairie des Sagnes" prévoir l'amélioration de l'éclairage de celle-ci pour favoriser les cheminements nocturnes. Les touristes qui descendent du rocher du cerf sont dans un trou noir pour traverser la prairie. Il y a des lampadaires dans le golf qui ne fonctionnent plus depuis 10 ans !!! et malgré plusieurs interventions, il n'a pas été possible de trouver le bon interlocuteur pour y remédier.
cimenter rampe accès sous-sol galerie marchande Sumène	Il est indispensable que les camions de livraison puissent s'engager sur la rampe sans risquer de s'embourber. Le revêtement actuel en enrobé froid est trop souple donc les camions sont obligés de stationner sur la chaussée ; la livraison est plus longue et la circulation perturbée plus longtemps.
Passage piétons à Font d'Alagnon	Un passage « piétons » avec feux tricolores (à déclenchement manuel) pour traverser la route au niveau de Font d'Alagnon, face à l'arrêt navette, serait une mesure de sécurité appréciable. Ces feux serviraient aussi l'été pour les randonnées à cheval.
balisage chemin piétons et handicapés situé à l'OUEST de Sumène	Depuis plus d'un an, l'installation d'un panneau stationnement interdit OFFICIEL a été demandée pour baliser le passage « piétons et handicapés » situé à l'Ouest de Sumène Aucune suite ! Le ST dit que la signalisation verticale est à la charge de la mairie et la mairie dit de voir les ST !!!! C'est ubuesque ! Et la gendarmerie ne peut pas verbaliser puisque il n'y a pas d'arrêté de pose de panneau !!!
passage piétons handicapés pour accès prairie des Sagnes	en octobre 2012, le CG a financé la remise en état du mur de soutien du chemin, les ST ont égalisé le terre plein situé le long du buron des gardes, il reste à goudronner la terre battue qui permettra aux fauteuils roulants de relier la route à la galerie marchande et à prolonger le petit muret pour éviter l'affaissement du talus.
service à la personne à mettre en place ?	La pharmacie du Lioran étant fermée définitivement, est-il possible d'envisager, au niveau de la commune ou de la com-com, un service de ramassage des ordonnances pour achat de médicaments pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer (vu dans un reportage à la télé).

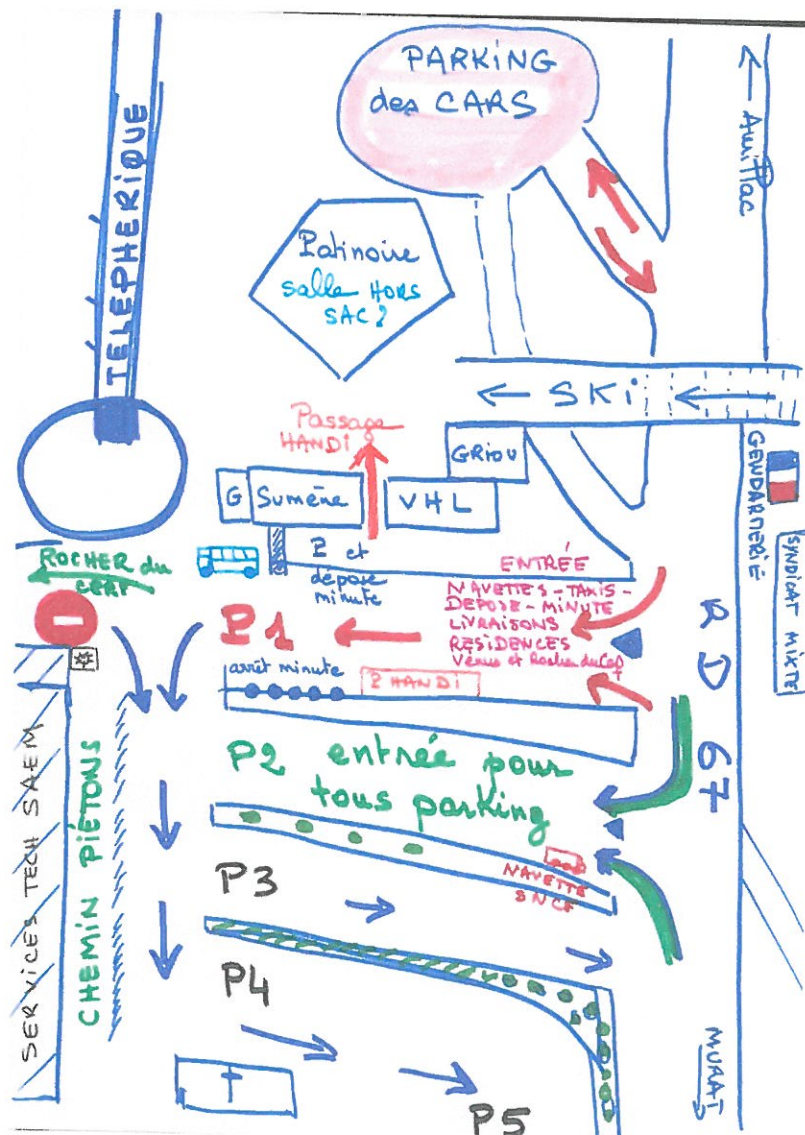
2°) Suggestions / plan de circulation :

21 - plan de circulation au niveau des parkings :

- Déplacer le parking des cars du P1 sur celui de la patinoire, et en attendant la construction d'une salle hors sac, prévoir la possibilité d'utiliser la salle de la patinoire.

Détail important : les enfants pourraient rejoindre les cars directement à partir du champ de neige sans avoir à traverser la route du P1 toujours très fréquentée.

- Imposer l'accès des véhicules à tous les parkings par le P2,
- Réserver la chaussée du P 1 à l'accès des :
 - Navettes, ambulances, véhicules de secours et taxis,
 - Occupants des résidences de la route du téton de Vénus et du Rocher du Cerf,
 - Autos qui viennent déposer des skieurs ou des intervenants,
 - Véhicules de livraison,
 - Véhicules transportant des personnes handicapées (parking réservé sur P1).
- Prévoir une circulation des navettes sur le P 5 pour monter ou descendre les skieurs stationnés sur ce parking.
- Tous les véhicules ressortent par le P5 ou éventuellement par le P 3.
- Un passage « piétons » avec feux tricolores (déclenchement manuel) pour traverser la route au niveau de Font d'Alagnon, face à l'arrêt navette, serait une mesure de sécurité appréciable.

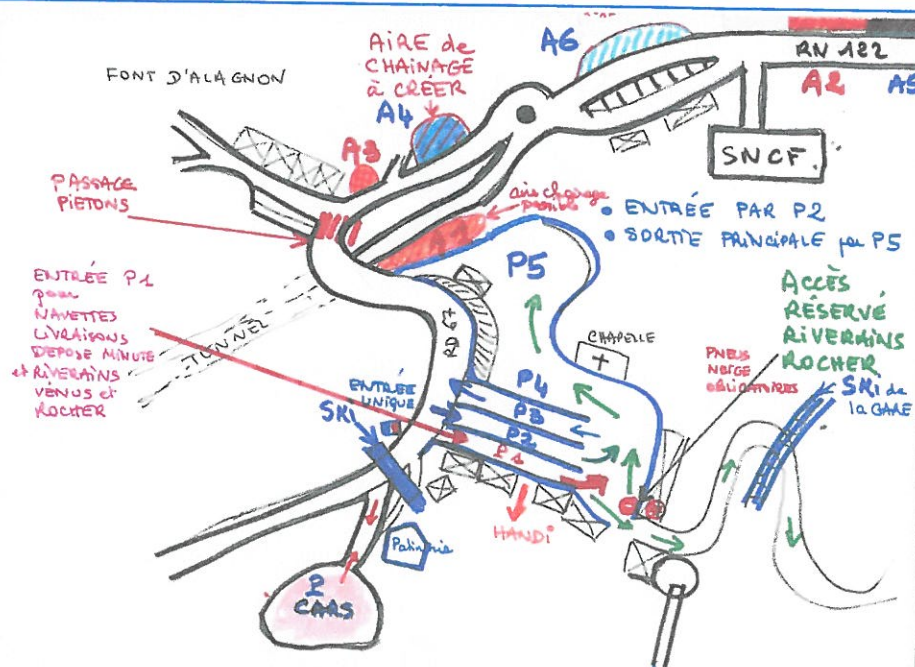
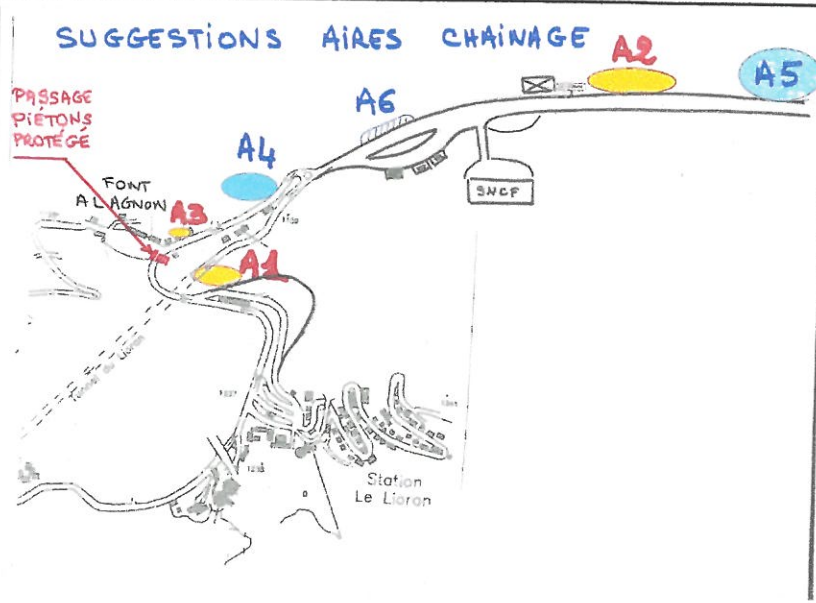


22 - plan de circulation jusqu'à la gare SNCF et aires de chaînage :

Important : l'obligation de chaîner imposée par la gendarmerie les jours de neige est indispensable.

Plusieurs options possibles pour **aménager** ou **créer** des aires de chaînage au bas de la station :

- **A1** : à la sortie du tunnel, sur l'ancienne route, face à l'entrée du Vieux tunnel,
- **A2** : avant la pancarte « LE LIORAN » il y a déjà un bas-côté goudronné sur RN 122,
- **A3** : espace utilisable avant tournant Font d'Alagnon, devant locaux SM (réserves de sel)
- **A4** : entre le rond point de la Cabrette et le tournant de Font d'Alagnon, au niveau de l'ancienne station d'essence (salaisons du tunnel) aire à créer entièrement,
- **A5** : possibilité de créer une aire sur la ligne droite, 500 m avant pancarte, au niveau des sentiers de débardage, pour utilisation les jours de grosses chutes de neige.
- **A6** : entre la gare SNCF et le rond point de la cabrette, face au Lot. Alagnon Gare,



23 - Emplacements possibles pour aires de chaînage :

En venant d'Aurillac : à la sortie du tunnel, sur la droite, à proximité de la sortie de l'ancien tunnel, chaussée toujours dégagée pour la sécurité, il y a un bel espace déjà goudronné qui pourrait être aménagé à moindres frais.



A 1



En venant de Murat : Avant la pancarte « LE LIORAN »
agrandir le bord de la chaussée qui permet
déjà de se garer en sécurité

Face aux maisons d'Alagnon gare :
envisager l'aménagement d'une aire assez longue



A 2



A 6

Les difficultés de circulation commencent entre rond point de la Cabrette et tournant de Font d'Alagnon :

Aussitôt après le rond point :
Prévoir la création d'une aire importante

devant bâtiment technique (réserves de sel)
possibilité utiliser une petite aire



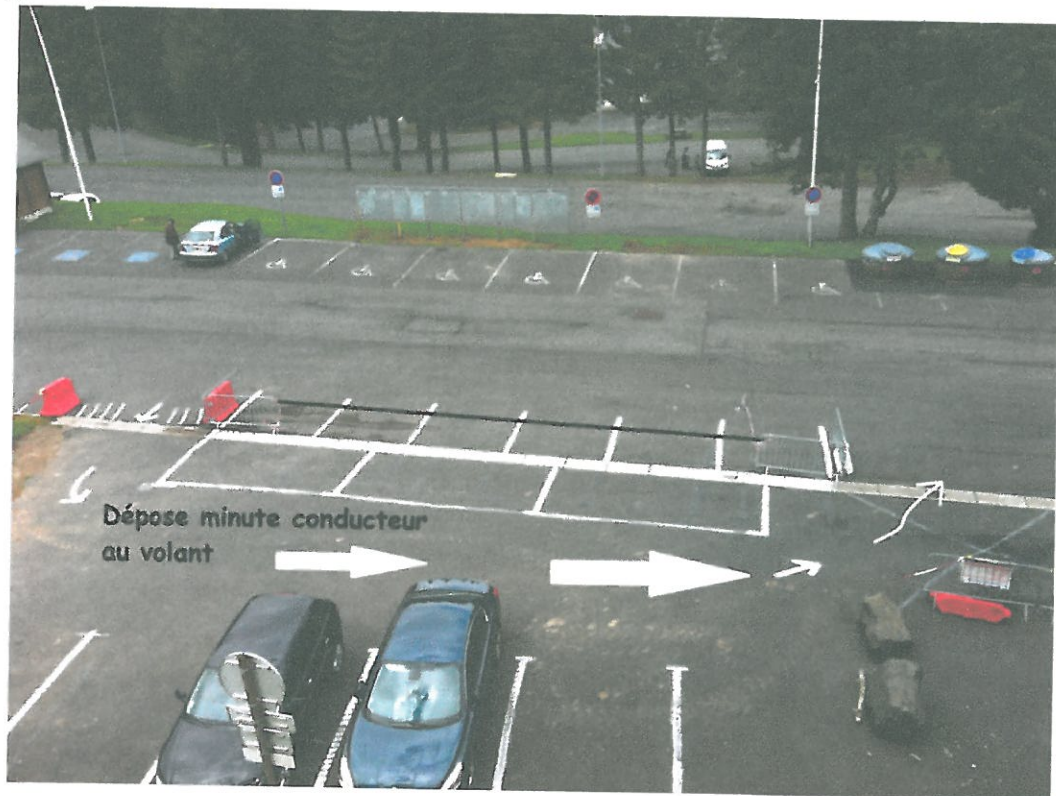
A 4



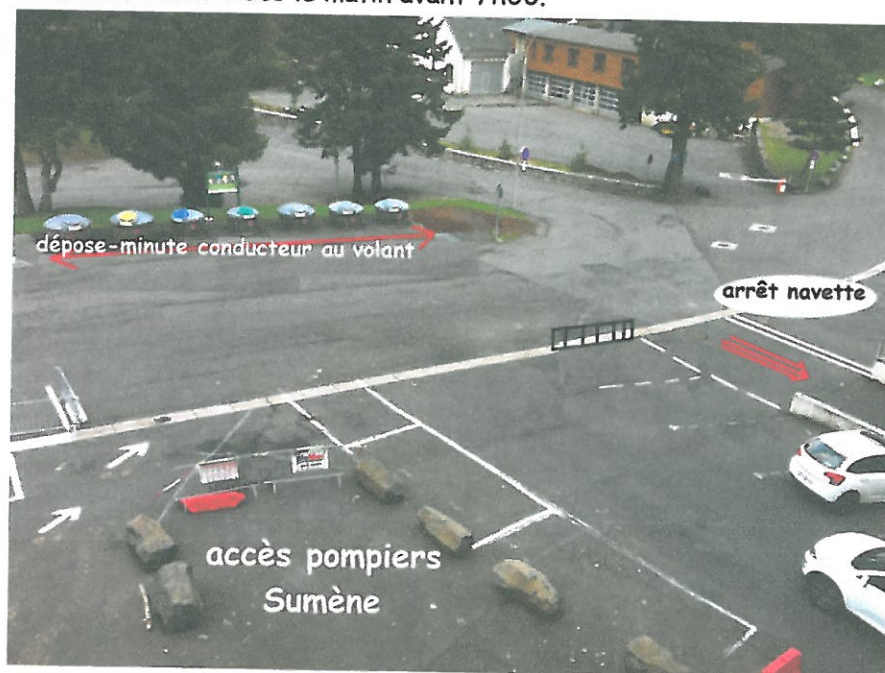
A 3

3°) Suggestions / stationnement de très courte durée :

Le système testé en décembre 2013 a fonctionné 3 jours; ensuite le stationnement est devenu anarchique ... il est préférable de créer un **arrêt dépose minute avec conducteur au volant** au pied de Sumène : ce système a été testé en mars 2014 et il fonctionne parfaitement ! Sur le P1, au pied de la tour Sumène, il y a un espace adapté pour un arrêt minute qui ménage également 15 places de parking tout en laissant une place suffisante pour le passage des engins de déneigement.



L'emplacement de l'arrêt de la navette est protégé et l'accès au sous-sol des résidences Sumène et Gravière est facilité. On peut aussi autoriser l'arrêt minute devant les conteneurs à ordures, c'est pratique et ça ne gêne absolument pas car les containers sont vidés le matin avant 7h30.



L'accès pompiers à la Tour Sumène reste protégé et accessible.

4°) mise en cohérence des horaires navettes et SNCF

Pendant la haute saison on constate qu'il y a 5 trains par jour pour lesquels la correspondance n'est pas garantie car le délai inférieur à 8 minutes est insuffisant, que ce soit pour prendre le train ou à l'arrivée du train pour prendre la navette. En revanche, le soir, la dernière navette impose une attente supérieure à 45 minutes pour partir ; Et si on arrive au Lioran par le train du soir il n'y a plus de navette pour monter à la station.

Haute saison : vacances et week end					
train	vers Clermont		de Clermont		
train	vers Aurillac		d'Aurillac		
arrivée navette devant gare SNCF	heure départ du train	délai disponible	heure arrivée du train en gare	départ navette station	délai disponible
pas de navette	6h25		6h24		
	7h51		7h50	8h10	20 min
8h18	8h26	8 min	8h25	8h35	10 min
	terminus au Lioran		8h53	9h10	17 min
9h25	9h43	18 min	9h42	9h50	8 min
10h40	11h00	20 min	10h59	11h15	16 min
12h10	12h22	12 min	12h21	12h45	24 min
13h35	14h01	26 min	14h00	14h15	15 min
14h30	14h57	27 min	14h56	15h10	14 min
16h30	16h39	9 min	16h38	16h40	2 min
16h55	17h15	20 min	17h14	17h15	1 min
			au Lioran village	17h30	12 min
17h30	18h15	45 min	18h14	plus de navette	
	18h39	1h09min	18h38		
	19h49	2h19min	19h48		

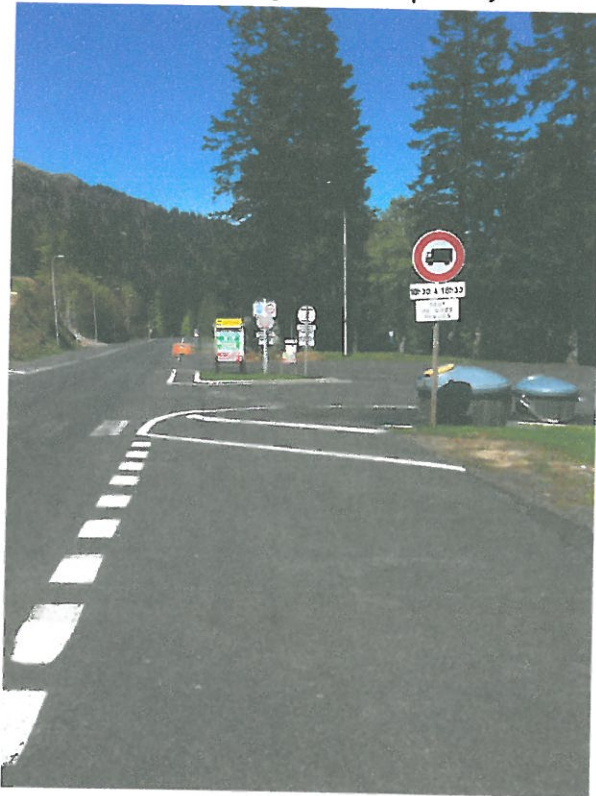
Le problème est identique en basse saison : 6 trains avec un battement inférieur à 10 minutes, en particulier la navette arrive à 12h20 pour prendre le seul train à destination de Toulouse à 12h22 !

Basse saison : hors vacances du lundi au vendredi					
arrivée navette devant gare SNCF	heure départ du train	délai disponible	heure arrivée du train en gare	départ navette pour station	délai disponible
pas de navette	6h25		6h24		
	7h51		7h50	8h10	20 min
8h20	8h26	6 min	8h25	9h10	45 min
	9h43	1h23min	8h53	9h10	17 min
10h45	11h00	15 min	9h42	9h50	8 min
11h40				10h10	
12h20	12h22	2 min		10h27	
13h15	14h01	46 min	10h59	11h17	18 min
14h40	14h57	17 min		12h00	
15h40			12h21	12h55	34 min
16h25	16h39	14 min	14h00	14h20	20 min
17h05	17h15	10 min	14h56	15h20	24 min
17h40	18h15	35 min	16h38	16h45	7 min
	18h39	1h09min	17h14	17h25	11 min
	19h49	2h19min	18h14	plus de navette	
			18h38		
			19h48		

Suggestion : choisir des horaires « navette » en concordance avec les trains et sur les documents diffusés par l'office bien préciser que ces horaires sont donnés à titre indicatif et seront susceptibles d'être modifiés si la SNCF modifie les horaires de train.

5° - Les panneaux actuels d'information et de signalisation :

Une forêt de panneaux mélangés donc illisibles pour de nouveaux arrivants ! En outre certains panneaux « saisonniers » restent affichés toute l'année alors qu'ils sont conçus pour être ouverts ou pliés fermés selon leur validité en fonction de la saison (en particulier « interdit de 0h à 7 h sauf services publics » parfaitement utopique car jamais respecté).



Triangle d'accès au P1

et sur RD 67 en montant à droite devant lotissement Maugenest.



6° - Les aménagements rudimentaires déjà réalisés :

Organisation du parking au pied de la résidence Sumène :

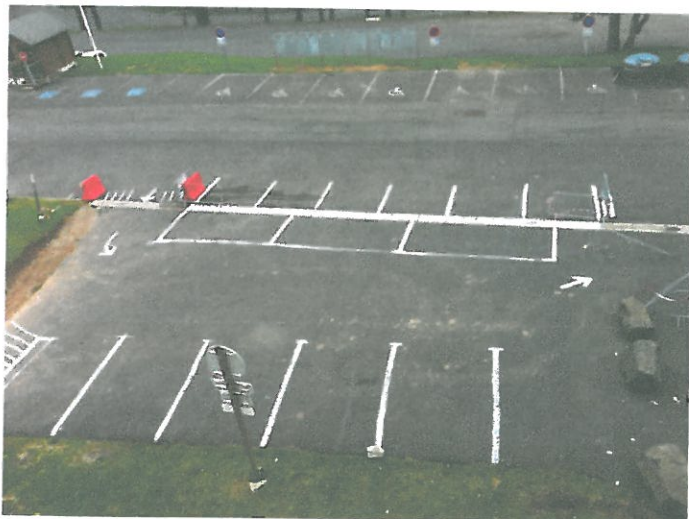
Protection de l'accès pompiers avec
« autorisation d'arrêt-minute /conducteur au volant » :
cette pancarte rudimentaire a été efficace.



Balisage du passage « piétons handicapés »
avec panneau d' « arrêt interdit »



Marquage au sol des 15 places de parking
avec bande d'arrêt pour « dépose minute »
métalliques.



Balisage du parking et des passages d'accès
avec des plots rouges et des barrières

Les passages sont assez larges pour permettre
l'intervention de la déneigeuse.

